Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212900997-20260302-20260107-DE

DEPARTEMENT	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
FINISTERE	DE LA COMMUNE DE LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU

Conseillers **En exercice : 12** **Présents : 10** **Votants : 11** **Date de la convocation 24/02/2026** **Quorum : 7**	**Séance du 02 mars 2026** L'an deux mille vingt-six et le deux mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Anne APPRIOUAL, Maire. **Présents** : Anne Apprioual, Brigitte Gallic, Daniel Lénaff, Jean-Luc Roué, Jeannine Marty, Sandrine Tolmer, Annie Priol, Caroline Calvez, Sandra Roudaut, Odile Girard. **Excusé** : Sébastien Bellec qui a donné pouvoir à Daniel Lénaff. **Absente** : Armelle Kernéïs Mme Sandrine Tolmer a été nommée en qualité de secrétaire de séance.

N° 2026-01-07

OBJET : Rénovation et réhabilitation d'un bâtiment communal Foyer Rural : demande de subvention à la Région au titre du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne 2023-2025 »

Le Conseil Régional a voté un dispositif de soutien aux territoires intitulé « Bien vivre partout en Bretagne » bâti avec chacun des EPCI de Bretagne pour la période 2023-2025. Il soutient les projets locaux en faveur des transitions, de l'Habitat et des services à la population.

C'est à ce titre que le projet de rénovation énergétique du Foyer Rural – gites d'étape rando-cyclistes a été inscrit, en 2024, dans la convention « Bien vivre partout en Bretagne 2023-2025 » du Pays d'Iroise Communauté.

Mme le Maire rappelle que l'opération porte sur la rénovation intégrale du bâtiment. Datant des années 1900, il a fait l'objet d'une première rénovation en 1981, suivie d'une extension par ajout d'une salle communale en 2001.

La commune a décidé

1. D'entreprendre des travaux d'amélioration énergétiques du foyer rural :
- pour réduire ses consommations d'énergie (recours à une ITE sur l'ensemble de ses façades et de leur soubassement, renforcement de l'isolation dans les rampants, remplacement de l'ensemble des menuiseries en applique extérieure, VMC à double et simple flux, émetteurs rayonnants à inertie, doublage en chaux-chanvre en face intérieure…)

2. De faire évoluer l'hébergement touristique en gite d'étape, en raison de la demande croissante et de son positionnement stratégique (fréquentation des randonneurs et cyclotouristes liée au déploiement du GR34 et de la V45 toute proche) :
- améliorer la qualité de l'hébergement touristique en restructurant et en rénovant les chambres, en créant des espaces communs (accueil, salon-cuisine, espaces détente), en édifiant une extension de plain-pied pour abriter une chambre et des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite et en ajoutant un auvent pour abriter la nouvelle entrée de l'espace d'accueil en pignon Sud-Est, face au parking, dont la visibilité depuis la route de Ploudalmézeau sera renforcée.

Le montant total du marché de travaux s'élève à : 780 778.71 € HT.

Madame le Maire propose à l'assemblée de solliciter une subvention auprès de la Région, pour cette opération.

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212900997-20260302-20260107-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par un vote à main levée et à l'unanimité,

- approuve cette proposition et autorise Mme le Maire à solliciter, une subvention auprès de la Région au titre du Dispositif 2023-2025 « Vivre partout en Bretagne » pour la rénovation et réhabilitation du bâtiment communal Foyer rural.

Fait les jour, mois et an que devant

Le Maire,

Anne APPRIOUAL